

GUIDE AUX

PARENTS

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2023



ÉTÉ 2023

GUIDE AUX PARENTS

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2023



Bienvenue aux camps de jour des Loisirs St-Bruno de Laval! Voici quelques informations importantes pour vous préparer à notre été!

Liste de matériel pour chaque jour

À tous les jours, le jeune doit avoir un sac à dos

comprenant :

- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Crème solaire
- Casquette ou chapeau

- Vêtements confortables
- Vêtements de rechange
- Une solution hydroalcoolique portative, style «Purell»
- Souliers de course à lacets ou velcros

- Une bouteille d'eau
- Un lunch froid avec « Ice Pack »

** Il est important que tout le matériel soit clairement identifié.

Boîte à lunch

Comme les journées dans nos camps de jours sont bien remplies et que nous passons une grande majorité du temps à l'extérieur, le jeune doit avoir chaque jour, un lunch santé et nourrissant comprenant :

- Une bouteille d'eau
- Un repas FROID
- Un minimum 2 collations
- Un jus de fruits



Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides. Les contenants de verre sont également interdits.

Voici quelques références pour idées de boîte à lunch santé :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/fiche4.pdf>

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx>

<http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?bons-coups-une-boite-a-lunch-sant>

Tenue vestimentaire

- > Tenue de sport, cheveux attachés
- > Espadrilles avec lacets ou « velcros »
- > Sandales pour la piscine
- > Tenue de rechange
- > Maillot de bain
- * Les tenues trop courtes, décolletées ou qui arborent des messages violents ou inappropriés ne sont pas acceptées.

Horaire

Journée type ...

7h00 à 9h00 - Service de Garde
 9h00 à 10h30 - Activités
 10h30 - Collation
 10h45 à 12h00 - Activités
 12h00 à 13h00 - Dîner
 13h00 à 14h30 - Activités
 14h30 - Collation
 14h45 à 16h00 - Activités
 16h00 à 18h00 - Service de Garde

**Les activités régulières du camp de jour débutent à 9 h et se terminent à 16 h. Nous demandons que les enfants arrivent avant 9h00 et quittent seulement après 16h00 afin de ne manquer les explications et que le jeune participe pleinement aux activités. Le service de garde est inclus avec votre inscription, soit de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h00.

Fiche Santé

Il est important de remplir la fiche d'informations de votre enfant lors de l'inscription de votre enfant. S'il y a des changements à modifier (exemple : allergies, situations particulières, informations médicales, etc.) vous pouvez contacter les responsables du camp qui mettront la fiche à jour.

Code de vie

Le respect est au cœur de nos camps de jour autant entre les enfants, les parents, les animateurs, l'administration et l'environnement immédiat.

Dans notre camp de jour, il est important de...

- écouter et mettre en application les consignes et les règles des animateurs et du camp de jour;
- participer activement aux activités et s'amuser;
- faire de bons gestes et surveiller le langage lorsqu'on s'adresse aux autres;
- faire attention au matériel et au site du camp de jour;
- ramasser les déchets et les mettre à la poubelle;
- rester avec les animateurs et le groupe en tout temps;
- s'habiller convenablement pour participer aux activités;
- s'exprimer calmement et rechercher des solutions non violentes;
- être de bonne humeur et souriant(e);
- être poli(e) avec les animateurs et les amis du camp de jour.

Ce qui veut dire qu'il est interdit de...

- sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
- frapper les autres ou se battre;
- se sauver;
- crier des noms;
- lancer des objets;
- être arrogant envers les animateurs;
- briser du matériel;
- vandaliser le site ou les bâtiments.

Si le code de vie est transgressé, des mesures disciplinaires s'appliqueront :

1. Avertissement verbal de la part des animateurs et responsables du camp de jour à l'enfant.
2. L'enfant est retiré de l'activité et/ou du groupe et est amené dans le bureau des responsables du camp. Les responsables du camp communiquent avec le parent le jour-même
3. Le parent est contacté et l'enfant doit quitter le camp pour la journée.
4. Expulsion du camp pour tout l'été.

Selon la gravité de la situation et les gestes posés, le parent peut être contacté dès le premier avertissement.

Règlements généraux

1. Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants.
 - Seules les personnes inscrites sur la fiche santé de l'enfant sont autorisées à quitter avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, un parent doit nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste.
 - Lorsque vous venez récupérer votre enfant, un responsable du camp de jour doit être avisé. L'heure de départ de l'enfant sera noté sur la liste de présence.
 - Conformément à l'autorisation que vous aurez préalablement donnée, votre enfant sera autorisé à partir à pied ou à vélo à 16 h seulement, ou à l'heure que vous aurez indiqué sur la fiche d'inscription. Avant de partir, votre enfant devra aviser le responsable du service de garde chargé du contrôle des départs.
 - Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez le responsable de votre enfant pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.
2. Pour les absences prévues ou de dernière minute, signalez celles-ci au gestionnaire du camp de jour à l'adresse courriel suivante : info@loisirsstbrunodelaval.com ou par téléphone au (450) 668-2878.
3. Nos camps de jour sont offerts en français.
4. Tout participant de nos camps de jour peut être filmé ou photographié durant sa présence au camp, et ce à des fins publicitaires de l'organisme.

Piscine

Une fois par semaine, nous allons à la piscine Paradis, à Vimont. Selon la température, nous nous assurons toujours que le trajet à pieds est sécuritaire pour les enfants. Il est bien important de toujours avoir un maillot de bain, à tous les jours. Vous pouvez consulter les règlements de la piscine en cliquant sur le lien suivant.

<https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Activites/sports-et-loisirs/regles-securite-regles-hygiene-consignes-piscines-externes.pdf>



TEST DE NAGE

Tous les enfants désirant nager sans gilet de sauvetage devront obligatoirement faire un test de nage, une fois dans l'été, par les sauveteurs. Même si le jeune sait nager sans gilet, il se peut que les sauveteurs demandent qu'il porte un gilet de sauvetage. Le test consiste à sauter dans la section creuse de la piscine, nager la tête hors de l'eau jusqu'à l'autre côté et revenir. Les enfants portant des gilets de sauvetage pourront en emprunter un à la piscine.

Politiques

Rabais camp de jour

Un RABAIS de 10\$ est accordé au jeune qui s'inscrit à 2 semaines de camps de jour, et ce, à toutes les 2 semaines, tous camps confondus. Aucun rabais familial.

Remboursement

Un remboursement équivalent au coût de l'activité* sera accordé seulement si cette activité est annulée par les Loisirs St-Bruno de Laval, ou si le participant annule son inscription avant la première séance de l'activité.

Le participant doit faire sa demande d'annulation par courriel à info@loisirsstbrunodelaval.com.

Si la demande d'annulation est envoyée après le début de la première séance de l'activité, le participant devra payer ces deux (2) montants :

- le coût des séances de cours ** déjà suivies ;
- une pénalité qui correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des séances ** qui n'ont pas été suivies.

Les Loisirs St-Bruno de Laval se réservent le droit d'émettre un crédit au dossier du participant pour tout remboursement de moins de 10\$. La politique de remboursement s'applique intégralement pour des cas de COVID-19.

Responsabilité

Les Loisirs St-Bruno de Laval, incluant ses bénévoles, employés et administrateurs, n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou les pertes causés par tout incident, blessure, vol ou autre, quels qu'ils soient.

Photos et vidéos

Les Loisirs St-Bruno, incluant ses bénévoles, employés et administrateurs, sont autorisés à prendre des photos ou des vidéos des participants lors d'activités ou d'événements, et de les utiliser sur différentes plateformes promotionnelles telles que les médias sociaux, site internet, affiches publicitaires, et ce, sans compensation.

Frais pour surveillance supplémentaire

Les Loisirs St-Bruno de Laval ne sont pas responsables de la surveillance en dehors des heures des séances prévues. Si, pour des fins de sécurité ou pour tout autre motif raisonnable, un responsable d'une activité doit superviser un membre mineur en-dehors des heures des séances prévues, les Loisirs St-Bruno de Laval se réservent le droit de facturer des frais de 5\$ par tranche de 10 minutes de supervision au dossier famille du membre mineur (termes de paiement NET 30 jours).

Nous invitons les parents à contacter les responsables du camp par courriel pour toutes questions, commentaires ou situations problématiques qui peuvent survenir dès que possible afin qu'ils puissent intervenir le mieux possible.

Relevé 24

Il est important d'ajouter le numéro d'assurance social du parent responsable au dossier Qidigo. Le relevé 24 sera disponible directement dans votre dossier en ligne uniquement pour les enfants inscrits au camp de jour. Il est possible de modifier les informations et les prestataires dans la section Relevé 24 de votre dossier en ligne.

Un camp de jour pour une meilleure intégration

Les camps de jour des Loisirs St-Bruno souhaitent offrir à tous les enfants une expérience de camp amusante, positive et sécuritaire. Les enfants ayant des besoins spéciaux bénéficient de participer à des activités dans un environnement stimulant avec d'autres enfants, qui de leur côté, apprennent à accepter et apprécier les différences de chacun.

Les camps de jour des Loisirs St-Bruno offrent un programme d'intégration aux enfants vivant avec des besoins particuliers de nature intellectuelle et/ou physique (ex. : TED, TDAH, trouble de l'opposition, trisomie, autisme), afin de favoriser leur intégration aux activités proposées du camp de jour, tout en bénéficiant d'un suivi adapté à leurs besoins.

- Le dossier de chaque enfant sera évalué afin de déterminer son admissibilité au programme, ainsi que le type d'accompagnement requis. Pour ce faire, le parent sera contacté avant le début du camp de jour, afin de remplir une fiche d'évaluation des besoins de l'enfant.

Soucieuse d'offrir une expérience enrichissante et un environnement sécuritaire, tant aux enfants qu'aux accompagnateurs, qui constituent l'essence même de ce service, les loisirs St-Bruno rappelle qu'il est primordial que ses actions demeurent à l'intérieur de ses limites, de ses compétences et de ses connaissances. Il en va de la survie de notre mission. Pour toutes questions sur notre programme, vous pouvez nous communiquer par courriel ou par téléphone.

Contact

Gestionnaire des camps de Jour | Alissia D’Eramo
Coordonnatrice des Loisirs St-Bruno | Daya Leboeuf Roy
Courriel | info@loisirsstbrunodelaval.com
Téléphone | 450 668-2878
Site internet | www.loisirsstbrunodelaval.com
Adresse | Camp multisports & Camp de Perfectionnement
: 455, rue de Lausanne, Laval, Qc, H7M 0B4 | Camp
ARTifice : 905, av des Lacasse, Laval, Qc, H7K 3W3
Heure du camp de jour | 9h à 16h
Service de garde (inclus) | 7h00 à 9h et 16h à 18h00
Réseaux sociaux | Facebook : @lsblaval @stblaval |
Instagram : @dansestbruodelaval



NOUS VOUS SOUHAITONS UN EXCELLENT ÉTÉ AVEC NOUS !